

**Extrait du registre des délibérations
du conseil d'administration de
l'Institut polytechnique de Grenoble
Séance ordinaire du jeudi 30 juin 2022 à 13h30**

Le conseil d'administration de l'Institut polytechnique de Grenoble s'est tenu le jeudi 30 juin 2022 à 13h30, sous la présidence de Mme Isabelle GUILLAUME, Présidente du conseil.

À l'ouverture de la séance, le nombre des membres en exercice présents et représentés atteignait un total de 27 membres sur les 34 membres en exercice que compte le conseil. Le quorum prévu par l'article 22 du décret n°2007-317 du 8 mars 2007 modifié par le décret n°2019-1123 du 31 octobre 2019 étant atteint, l'assemblée pouvait valablement délibérer.

Décision n°20220610

Vu le code de l'éducation,
Vu le décret n°2007-317 du 8 mars 2007 relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble, modifié par le décret n°2019-1123 du 31 octobre 2019 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université Grenoble Alpes,
Vu décision du conseil d'école de Grenoble INP – Phelma, UGA du 12 mai 2022
Vu la décision du conseil des études et de la vie universitaire du 9 juin 2022

Accréditation Grenoble INP – Phelma, UGA : orientations stratégiques

Le conseil d'administration approuve les orientations stratégiques de Grenoble INP – Phelma, UGA.

- Piloter l'école dans une logique de transformation et de pérennisation
 - Permettre à une nouvelle équipe de direction d'émerger et de construire Phelma 2030
 - Mettre en place une démarche d'amélioration continue, gage de la qualité des formations et du fonctionnement de l'école
 - Maintenir les ressources financières pour répondre aux ambitions de l'école

- Adapter les formations au contexte de l'école tout en maintenant leur qualité
 - Garantir l'équilibre des effectifs dans les formations ingénieurs et masters
 - Faire évoluer les formations et l'accompagnement des étudiants pour être en phase avec les besoins de la société
 - Diversifier le type de public formé
 - Développer les outils techniques en faveur de la pédagogie (Fablab, salles de TP, etc.)
 - Déployer le référentiel de compétences de Phelma, auprès des étudiants et des employeurs

- Agir en faveur de l'internationalisation de l'école, gage de diversité et de richesse
 - Accroître les capacités des étudiants à travailler à l'international

- Faire bénéficier des spécificités des cursus de Phelma aux étudiants étrangers
 - Optimiser les possibilités de cursus internationaux
- Faire rayonner Phelma dans son écosystème au profit de l'employabilité des étudiants
- Développer, consolider et diversifier les relations avec le monde professionnel
 - Maintenir le haut niveau technique des étudiants
 - Développer et faciliter les échanges et les interactions entre les étudiants et le monde professionnel

Nombre de présents : 19
Nombre de pouvoirs : 8
Total présents et représentés : 27
Nombre de votants : 27
Nombre d'abstentions : 0
Total des suffrages exprimés : 27

Nombre de voix défavorables : 0
Nombre de voix favorables : 27

X à l'unanimité des suffrages exprimés
 à la majorité des suffrages exprimés

Yves MARECHAL
Vice-président du conseil d'administration

Yves MARECHAL
Vice-président
du Conseil d'Administration
Institut polytechnique de Grenoble

Grenoble INP
Institut polytechnique
de Grenoble

46 avenue Félix Viallet
F-38031 Grenoble Cedex 1

Tél +33 (0)4 76 57 45 00
Fax +33 (0)4 76 57 45 01

www.grenoble-inp.fr